



Le nom de Dieu, l'engagement, la liberté

ÉDITORIAL

Tu ne prononceras pas le nom de Dieu pour de mauvaises raisons. C'est l'un des dix commandements, presque premier dans la liste. Et c'est un commandement qui ne fonctionne pas tout seul. Il bénéficie de plusieurs développements, et de plusieurs harmoniques. Bien d'autres noms de Dieu ont été inventés pour parler de Dieu sans parler de Dieu, comme 'Le Saint Unique béni soit-il', ou encore 'le Nom'. Pourquoi cela ?

Pour protéger l'homme, et pour protéger Dieu. Anciennes cultures et anciennes méditations sur les noms : la puissance, c'est le nom. Qui connaît le nom possède la puissance. Et cela est vrai de Dieu, vrai aussi de tous les sujets vivants, ainsi que de toutes sortes d'objets inanimés qui sont effectivement des dieux. Leur puissance appartient à ceux qui en connaissent le nom. Et il peut alors y avoir comme une compétition entre les hommes. Le vainqueur aura pour esclaves tous ses semblables. Mais des dieux, et de Dieu, que restera-t-il alors ?

La réponse logique tient en très peu de mots : il n'en restera rien ! Lorsque les mots deviennent galvaudés, lorsqu'ils se font prendre dans de sales discours, ils en viennent à rétrécir, au point de finir par s'évanouir. Il reste d'eux ce qu'on a appelé des métaphores mortes.

Mais ça n'est pas la fin de tout, et ça n'est même pas la fin de Dieu. Nous avons suffisamment de fois célébré Pâques, et Pentecôte, etc., nous avons suffisamment écouté la prédication chrétienne, et étudié les Écritures, pour savoir ou au moins pressentir que les mots, et les dieux, sont immortels. Parmi les restes de ce qu'ils furent il y a de quoi recommencer. Même si l'Évangile a été sali, son message peut rejaillir. Et même si les Dix Commandements ont été utilisés comme instruments de répression, un chant de liberté peut être entendu. Comme nous le disons souvent : la promesse ne peut pas faillir.

Il en va de Dieu, c'est-à-dire d'hommes et de femmes qui, comme nous l'avons dit déjà, se mettront à la tâche, avec courage, et dans l'invocation du nom de Dieu. De cette manière il viendra que leur ouvrage se situera là où l'être humain et Dieu se rencontrent, et ne font plus qu'un, sans que ni l'un ni l'autre ne perde sa liberté.

Pasteur Jean Dietz

La fraternité des vieillards a un siècle!

En 1923, le pasteur Wilfred Monod fonda la Fraternité spirituelle des vieillards, inspiré par une idée de François d'Assise qui avait créé « un tiers ordre ». Cette communauté en diaspora rassemble des personnes qui s'engagent à une vie de prière, sans pour autant se retirer du monde. Responsables religieux ou simples croyants, ce sont avant tout des chrétiens, chercheurs de Dieu, désirant méditer la bible.

Les vieillards viennent de différents horizons spirituels et idéologique, même s'ils sont majoritairement protestants. Ils ne souscrivent pas à une confession de foi particulière mais ils adhèrent à une « règle », qui a pour vocation d'aider chaque chrétien à structurer sa vie spirituelle.

Le pasteur Patrick Aublet est le nouveau prieur de cette Fraternité et il présente son expérience au média *Regard protestants*. Voici les principaux fondements de la règle :

Trois temps de prière quotidiens (matin, midi et soir), d'une longueur à moduler selon ses disponibilités. « L'objectif est de se reconnecter à l'essentiel. Ce sont des moments où la Bible est reçue comme une parole personnelle, devenant nourriture ».

Deux temps forts dans la semaine : l'hommage du vendredi (rappel de la passion avec des versets bibliques proposés à toute la fraternité avec des contenus différents selon les mois) et le dimanche (les vieillards rejoignent leur communauté religieuse « classique » là où ils sont).

Trois temps forts dans l'année. La communauté est organisée en régions (7 en France, 1 en Belgique, 1 en Suisse). Dans chaque région, une fois par an, les vieillards se réunissent pour une retraite, et participent par ailleurs à une rencontre de 2 jours. Au niveau national, une journée annuelle de rencontre est également organisée.

Comme le souligne le pasteur Aublet, *joie, simplicité, miséricorde* sont les mots d'ordre de la Fraternité spirituelle des vieillards. « Ces mots sont tirés du texte des béatitudes (Matthieu, au chapitre 5 versets 3 à 12), lu chaque midi par les vieillards. Le texte des béatitudes reste central dans la fraternité, conformément à l'idée de Wilfred Monod, parce qu'il vient décrire le chemin spirituel de vie d'un chrétien, qui doit traverser les manques, la détresse, laisser murir en lui ce que Dieu veut faire épanouir. Et parce que la lecture de ce texte rapproche de la vie de Jésus lui-même, qui a accompli dans sa vie ces béatitudes. »

Le fait que les personnes viennent de divers horizons crée naturellement un œcuménisme. La communauté compte des catholiques, des orthodoxes et des protestants qui représentent toutes les sensibilités, des communautés historiques aux courants les plus évangéliques. La Fraternité spirituelle des vieillards est membre de la FPF et elle est ouverte à toutes les dénominations et Églises chrétiennes.

Regards protestants 11 avril 2023

Aide active à mourir: position de la Fédération Protestante de France

Lorsque les pouvoirs publics ont lancé en début d'année une « consultation citoyenne » sur le thème de la fin de vie, Christian Krieger, président de la FPF a demandé à la convention éthique de la FPF de travailler ce sujet. Il a ainsi pu remettre à la ministre en charge de ce sujet un rapport intitulé « pour davantage d'humanité en fin de vie, interpellation protestante ». Nous reprenons ici quelques un des propos qu'il a exprimés lors d'une interview donnée à un media protestant d'information.

La commission protestante estime aujourd'hui inopportune une loi alors que les soins palliatifs sont insuffisamment développés en France, et que la loi sur la sédation profonde et continue, dite loi Claeys-Leonetti, est insuffisamment connue et appliquée. Créer une nouvelle loi alors que la précédente est insuffisamment connue et appliquée ne fait pas sens, notamment quand il s'agit de réaliser une rupture de civilisation : passer de l'accompagnement des mourants vers une politique du don de la mort.

Question : qu'entend-on par « aide active à mourir » ?

Le sujet à débattre n'est pas clair. On y amalgame de nombreuses questions, notamment la souffrance, l'autonomie, la dépendance, la liberté de disposer de soi et la dignité, qui nous est donnée et qui est aliénable, même si on se trouve dans une situation où on ne se sent plus digne de vivre.

Aujourd'hui qu'est-ce qui conditionne notre rapport à la mort ? La pandémie a créé un traumatisme, avec toutes ces personnes mortes seules, et avec des images qui associent mort et souffrance. Notre société a besoin de se mettre au clair sur ses représentations de la mort, avant de faire cette rupture civilisationnelle évoquée plus haut.

Dans ce rapport, nous ne faisons pas de critique de notre société mais posons des constats : la population vieillit et on assiste à un rejet des personnes âgées qui provoque une mort sociale avant la mort physique. Si nous votons une loi qui pose comme option l'aide active à mourir, quels effets sont probables ? Les personnes âgées ne vont-elles pas ressentir le devoir de partir car elles se sentent inutiles ? Nous savons tous qu'elles se perçoivent souvent comme un fardeau pour la famille et pour la société...

Au sein de notre convention éthique, qui a élaboré ce rapport, il y a des personnes opposées à l'aide active à mourir, au titre de l'interdit biblique de tuer, vu comme un interdit fondateur de la civilisation moderne. C'est leur argument. Il y a aussi des personnes qui y sont favorables. Elles estiment que la liberté chrétienne devant Dieu est fondamentale dans la théologie et la spiritualité protestantes. Toutes ces personnes ont réussi à rédiger un rapport consensuel et ensemble, ils concluent à l'inopportunité d'une loi sur l'aide à mourir. Il y a un consensus sur l'inopportunité aujourd'hui, mais cela pourra changer. Si un jour le cadre légal est appliqué, la commission aura plus de peine à faire un travail consensuel. À ce jour, il y a 140 000 personnes qui décèdent chaque année sans avoir accès aux soins palliatifs. Quand toutes les personnes en fin de vie auront accès à ces soins, on pourra considérer la question de l'aide active à mourir.

Toutefois, sur le plan de la pratique, nous recommandons à nos pasteurs d'accompagner les personnes en fin de vie quel que soit leur choix, y compris si elles choisissent d'aller mourir volontairement en Suisse ou Belgique. Accompagner quelqu'un n'est pas cautionner ses choix.

Source : regards protestants 25 avril

Histoire du protestantisme: Musée en Haute-Marne

Si vos promenades de l'été vous mènent en Haute-Marne, ou dans la région, ne ratez pas le musée protestant de la Grange de Wassy, situé à 14 km du lac de Saint-Dizier, entre Paris et Strasbourg.

Petit par la taille, grand par la densité de la mémoire qu'il retrace... Le dimanche 1er mars 1562, des protestants étaient rassemblés, nombreux, pour un office religieux, dans un bâtiment situé dans l'enceinte de Wassy, bourg de la principauté de Joinville dont le seigneur était le duc de Guise. Or un édit signé par le roi, 6 semaines plus tôt, le 15 janvier 1562, autorisait les protestants à se rassembler publiquement à l'extérieur des villes closes pour célébrer leur culte. Il semble qu'une altercation se soit produite ce jour-là entre des protestants et les forces armées du duc de Guise. Ce dernier alors donna l'ordre de forcer la porte du lieu. Ses troupes blessèrent ou tuèrent une centaine d'hommes, de femmes, d'enfants. Au niveau du village et de ses environs, ce massacre fut suivi de violences dans les décennies qui suivirent. Plus globalement, il fut un élément déclencheur des Guerres de Religion.

Le musée de Wassy, associé à la Société de l'Histoire du Protestantisme, comprend des éléments commémoratifs et une médiathèque.

Une journée particulière y sera organisée le 11 juin prochain, avec une célébration œcuménique en l'église de Wassy à 10 h 30, suivie d'une visite puis un pique-nique rassemblant les visiteurs du jour. L'après-midi, le pasteur Christian Krieger et Monseigneur Didier Berthet animeront une conférence sur l'œcuménisme à 14 h 30. La journée se terminera par l'inauguration de deux plaques commémoratives, l'une au temple et l'autre à l'église du village, et une prière suivie d'un pot de l'amitié au temple. L'entrée est libre.

*Pour visiter le musée, s'adresser à la Mairie de Wassy (03 25 55 31 90)
ou à Marie-Françoise Cormouls-Houles (06 83 22 04 01)*

Dans nos familles

Marie-Josée et Alain Walter souhaitent partager dans ce bulletin leur joie d'annoncer le mariage de leur fille Anne le 10 juin avec M. Clément TORAILLE à Sisco (Haute Corse).

Calendrier de juin 2023

Cultes : chaque dimanche de juin à 10h15 (les 4, 11, 18 et 25). **Le dimanche 18 juin**, visite du Président du Conseil Régional de l'EPUDF, Samuel Almédro, 3^{ème} dimanche du mois, culte avec Sainte Cène, Panier solidaire et pot d'amitié organisé par le diaconat en sortie de culte.

Liturgies en avril : Arlette Roman le 4, Marieke Dutoit le 25 - **Desservant** (*service du pain et du vin pour la Cène*) : Katia Freire

Étude biblique : mercredi 14 juin, 14h30 et jeudi 15 juin, 20h00 : les textes attribués à Paul

Atelier du samedi : samedi 24 juin, 14h,

Catéchisme : 17 juin, 13h30, poursuite des réflexions en vue de la confirmation mais aussi discussions libres

École Biblique : pendant le culte, 25 juin

Diaconat : jeudi 22 juin à 18h

Conseil Presbytéral: lundi 26 juin à 20h.

Association Œcuménique d'Entraide: jeudi 29 juin à 10h rue Monmory réunion du CA de l'AOE (préparation des conférences œcuméniques, et points divers) juin

Fête de paroisse / journée d'offrande : dimanche 11 juin, après le culte, **Fête des talents**, Repas partagé dans la salle Papadopoulos: chacun est invité à apporter un plat de son choix, salade, viande froide, dessert ... Pour animer ces moments , ceux qui le souhaitent peuvent préparer un micro-spectacle, individuellement ou en se groupant avec d'autres: un chant, cantique ou autre, une pièce de musique instrumentale à la flûte, à la guitare ou au piano, ou sur tout autre instrument, un conte, un poème, une saynète .

Maison Ouverte de Montreuil : Groupe biblique le 9 juin à 14h30, anarchie et christianisme. Réflexions nourries par un livre de Jacques Ellul au titre éponyme..

Marché du commerce équitable le 7 juin de 11h à 13h.

Fête de la MO le 17 juin de 15h à 22h30: 50 ans à contrecourant!

Pour toutes autres informations sur la Maison Ouverte: lamaisonouvertedemontreuil.ouvaton.org

Eglise Protestante Unie de France

Vincennes, Montreuil, Fontenay, Paris XII^e, Saint Mandé

Pasteur Jean Dietz
12 rue Monmory 94300 Vincennes

Mob : 06.30.31.96.19
pasteurjeandietz@gmail.com
<http://predicationdejeandietz.blogspot.com>

Présidente du Conseil Presbytéral
Catherine Piot-Leray

28, rue de la Paix
94300 Vincennes
Tél : 06 80 62 01 44

Trésorier
Michel Ollendorff
28 rue de la Paix-94300 Vincennes

Infos paroissiales sur le Net
www.erf-rp.org
puis cliquer sur Vincennes

Le GLANEUR :
Marcel Besnard
detm.besnard@orange.fr

Action sociale Diaconat
Trésorier Michel Ollendorff
28 rue de la Paix - 94300 Vincennes



Don en ligne, cliquez : <https://www.eglise-protestante-unie.fr/vincennes-montreuil-p71320/don>

Mise à jour du fichier de la paroisse :

(Changement ou ajout d'adresse postale ou de courriel, de n° de téléphone, *et aussi pour recevoir le Glaneur par INTERNET*, naissance dans la famille, ...)

Informez par écrit le secrétaire du Conseil Presbytéral :
Adresse internet : acepviim-secrtaire@laposte.net
Adresse postale : 17 rue Monmory à Vincennes

Le GLANEUR

Eglise Protestante Unie de Vincennes-
Montreuil
12 rue Monmory
94300 Vincennes